

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2023



# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2023

### SOMMAIRE

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	2
Évolution de l'actif net	3
Résultats	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Renseignements complémentaires	13
Annexe - Placements Sports	16



## ROLAND NACCACHE ET ASSOCIÉS RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de la  
**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR, qui comprennent le bilan au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Roland Naccache et Associés S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>

Montréal, le 26 juin 2023

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111929

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR**  
**BILAN**  
**AU 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	177 922	262 050
Comptes d'épargne	589 477	667 418
Comptes à recevoir de Sports Québec - note 3	55 130	-
Subventions à recevoir	-	12 393
Sommes à recevoir de l'État	-	6 217
Frais payés d'avance	83 547	91 471
	906 076	1 039 549
<b>IMMOBILISATIONS - note 4</b>	<b>132 721</b>	<b>331 062</b>
	<b>1 038 797</b>	<b>1 370 611</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs - note 5	13 602	18 240
Cotisations perçues d'avance - note 6	14 974	14 800
Revenus perçus d'avance - note 7	28 520	31 608
	57 096	64 648
<b>COTISATIONS PERÇUES D'AVANCE - note 6</b>	<b>14 632</b>	<b>21 120</b>
<b>DETTE À LONG TERME - note 8</b>	<b>-</b>	<b>40 000</b>
	71 728	125 768
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	132 721	331 062
FONDS DE RÉSERVE - PLACEMENTS SPORTS - Annexe	26 420	19 472
AFFECTÉ AUX SECTEURS - note 9	58 277	47 800
AFFECTATIONS INTERNES - note 10	110 000	110 000
NON AFFECTÉ	639 651	736 509
	967 069	1 244 843
	<b>1 038 797</b>	<b>1 370 611</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

\_\_\_\_\_, administrateur (trice)

\_\_\_\_\_, administrateur (trice)

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	Investi en immo- bilisations \$	Fonds de réserve - Placements Sports (Annexe PS) \$	Affecté aux secteurs (note 9) \$	Affectations internes					Non affecté \$	2022 \$
				projet CCSM- AFAR \$	projet Centre Entraî- nement \$	projet Dévelop- pement juniors \$	projet Dévelop- pement formation \$	projet Dévelop- pement \$		
SOLDE AU DÉBUT	331 062	19 472	47 800	45 000	25 000	20 000	20 000	736 509	1 244 843	1 151 844
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(198 341)	6 948	(9 994)	-	-	-	-	(76 387)	(277 774)	92 999
Affectations internes - note 9 et 10	-	-	20 471	-	-	-	-	(20 471)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>132 721</b>	<b>26 420</b>	<b>58 277</b>	<b>45 000</b>	<b>25 000</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>639 651</b>	<b>967 069</b>	<b>1 244 843</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR**  
**RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Fonctionnement - Annexe		
Formation Loi - 9 - Annexe A	279 481	228 944
Formation CCSMAFAR - Annexe B	-	648 645
Administration - Annexe C	652 053	532 433
	<u>931 534</u>	<u>1 410 022</u>
Revenus de dons - Placements Sports - Annexe PS		
Fonds de réserve	29 372	3 680
Revenus d'appariement	50 990	7 950
Revenus du fonds de dotation	4 140	7 340
	<u>84 502</u>	<u>18 970</u>
Secteur Carabine	2 835	2 094
Secteur Pistolet	2 760	2 094
Projet Élite	2 000	9 000
	<u>7 595</u>	<u>13 188</u>
	<u>1 023 631</u>	<u>1 442 180</u>
<b>CHARGES</b>		
Fonctionnement - Annexe		
Formation Loi - 9 - Annexe A	420 975	213 199
Formation CCSMAFAR - Annexe B	118 078	596 328
Administration - Annexe C	664 209	396 425
	<u>1 203 262</u>	<u>1 205 952</u>
Placements - Sports - Annexe PS	<u>77 554</u>	<u>93 595</u>
Secteur Carabine	6 100	4 249
Secteur Pistolet	1 707	4 092
Secteur Plateaux	1 652	7 390
Secteur Tir de précision	-	3 272
Secteur IPSC	2 266	5 999
Secteur RNPA	-	3 272
Secteur P.P.C.	3 325	3 272
Secteur Handisport	-	3 272
Secteur Cowboy Action	539	3 272
Black Gun	-	3 272
Secteur Tir d'action	-	3 272
Projet Élite	5 000	5 000
	<u>20 589</u>	<u>49 634</u>
	<u>1 301 405</u>	<u>1 349 181</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(277 774)</b>	<b>92 999</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR**

**FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(277 774)	92 999
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	198 341	94 769
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(3 097)
	<u>(79 433)</u>	<u>184 671</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	-	7 040
Comptes à recevoir de Sports Québec	(55 130)	17 205
Subventions à recevoir	12 393	(131)
Sommes à recevoir de l'État	6 217	6 789
Frais payés d'avance	7 924	(77 673)
Créditeurs	(4 638)	(4 481)
Cotisations perçues d'avance	174	(7 560)
Revenus perçus d'avance	(3 088)	(133 399)
	<u>(36 148)</u>	<u>(192 210)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(115 581)</u>	<u>(7 539)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Investissement en immobilisations	-	(112 375)
Disposition de matériel roulant	-	13 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	<u>(99 375)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Cotisations perçues d'avance	(6 488)	(7 600)
Dette à long terme	(40 000)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(46 488)</u>	<u>(7 600)</u>
<b>(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(162 069)</b>	<b>(114 514)</b>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	929 468	1 043 982
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b><u>767 399</u></b>	<b><u>929 468</u></b>
Représentée par:		
Encaisse	177 922	262 050
Comptes d'épargne	589 477	667 418
	<u>767 399</u>	<u>929 468</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

### 1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 17 novembre 1978. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Les objets pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants:

Promouvoir le tir dans la province de Québec.

Promouvoir, par une action concertée et coordonnée, les intérêts des associations locales et régionales de tir au Québec.

### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes ;

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont constatées à titre de produits sur une base annuelle.

Les droits d'inscription aux activités ainsi que les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de formation sont constatés à titre de produits lorsque les formations ont lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

#### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte Avantage entreprise, des comptes à recevoir de Sport Québec et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créiteurs.

##### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

##### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau et équipements	Amortissement dégressif	30%
Équipement de formation	Amortissement linéaire	10 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	20%
Site Web	Amortissement linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30%

##### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux indiqués ci-dessus. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable excède la juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs non amortis avec leur valeur comptable. Lorsque cette dernière excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

### 3 PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS

#### Présentation aux États financiers

La fédération a recueilli un total de 24 052 \$ en dons admissibles au Programme Placement Sports, lui donnant droit à un appariement de 50 990 \$. Les montants d'appariements étaient à recevoir au 31 mars 2023.

La fédération cède la propriété de 10% des dons admissibles à Placement Sports ainsi que 10% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2023, la juste valeur marchande des sommes qui ont été cédées à la Fondation Grand Montréal et à Placements Sports Québec en date de fin d'exercice s'élève à 107 302 \$.

Les montants des revenus et dépenses effectuées à l'aide des dons et subventions obtenus dans le cadre du programme Placements Sports sont conformes, c'est-à-dire que ces revenus respectent les lois fiscales et ne s'appliquent qu'aux dépenses admissibles de fonctionnement de la fédération.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir de Sports Québec		
Appariement Placement Sports	50 990	-
Distribution de la Fondation du Grand Montréal	4 140	-
	<u>55 130</u>	<u>-</u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2023

4 IMMOBILISATIONS

	2023		2022	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
<i>Projet administration</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Équipement de formation	119 273	88 517	30 756	38 800
Équipement informatique	85 512	80 512	5 000	25 009
Mobilier de bureau et équipements	22 918	20 493	2 425	3 464
Améliorations locatives	70 072	70 072	-	25 923
Matériel roulant	8 058	4 812	3 246	4 638
	305 833	264 406	41 427	97 834
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Site internet	78 156	58 936	19 220	25 791
	<b>383 989</b>	<b>323 342</b>	<b>60 647</b>	<b>123 625</b>
<i>Projet CCSMAFAR</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Équipement de formation	187 659	136 059	51 600	51 600
Équipement informatique	128 058	128 058	-	30 876
Mobilier de bureau et équipements	38 443	38 443	-	5 811
Améliorations locatives	105 140	105 140	-	32 419
Matériel roulant	13 517	13 517	-	7 780
	472 817	421 217	51 600	128 486
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Site internet	123 329	123 329	-	36 064
	<b>596 146</b>	<b>544 546</b>	<b>51 600</b>	<b>164 550</b>
<i>Projet LOI 9</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Équipement de formation	53 826	48 184	5 642	10 101
Équipement informatique	41 410	36 410	5 000	9 767
Mobilier de bureau et équipements	12 567	11 237	1 330	1 899
Améliorations locatives	30 677	30 677	-	7 145
Matériel roulant	4 419	2 638	1 781	2 544
	142 899	129 146	13 753	31 456
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Site internet	40 337	33 616	6 721	11 431
	<b>183 236</b>	<b>162 762</b>	<b>20 474</b>	<b>42 887</b>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2023

4 IMMOBILISATIONS (suite)

	2023		2022	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
<i>TOTAL</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Équipement de formation	360 758	272 760	87 998	100 501
Équipement informatique	254 980	244 980	10 000	65 652
Mobilier de bureau et équipements	73 928	70 173	3 755	11 174
Améliorations locatives	205 889	205 889	-	65 487
Matériel roulant	25 994	20 967	5 027	14 962
	<u>921 549</u>	<u>814 769</u>	<u>106 780</u>	<u>257 776</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Site internet	241 822	215 881	25 941	73 286
	<u>1 163 371</u>	<u>1 030 650</u>	<u>132 721</u>	<u>331 062</u>

5 CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	3 442	1 575
Salaires et charges sociales à payer	9 643	16 665
Sommes à remettre à l'État	517	-
	<u>13 602</u>	<u>18 240</u>

6 COTISATIONS PERÇUES D'AVANCE

	2023	2022
	\$	\$
Droits d'adhésion imputables au prochain exercice - court terme	14 974	14 800
Droits d'adhésion excédant le prochain exercice - long terme	14 632	21 120
	<u>29 606</u>	<u>35 920</u>

7 REVENUS PERÇUS D'AVANCE

Les revenus perçus d'avance représentent des cours de formation qui seront dispensés subséquemment à la fin de l'exercice.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2023**

**8 DETTE À LONG TERME**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Dettes à terme - Fonds d'aide d'urgence - Gouvernement Fédéral, La dette ne porte pas intérêt jusqu'au 31 décembre 2023. Si 40 000 \$ de la dette est remboursée avant le 31 décembre 2023, la société aura droit à 20 000 \$ de remise de la dette. Le prêt a été remboursé au cours de l'exercice	-	60 000
Moins : Portion non remboursable de la dette à terme enregistrée aux revenus - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).	-	(20 000)
	<b>-</b>	<b>40 000</b>

**9 AFFECTÉ AUX SECTEURS**

	Carabine	Pistolet	Plateaux	Tir de précision	IPSC	RNDPA
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	3 672	13 270	(492)	1 553	2 001	4 728
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(3 265)	1 053	(1 652)	-	(2 266)	-
Affectation interne	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	272
Solde à la fin	<b>3 407</b>	<b>17 323</b>	<b>856</b>	<b>4 553</b>	<b>2 735</b>	<b>5 000</b>

	P.P.C.	Handi- sport	Cowboy Action	Black Gun	Tir à l'action	Total <b>2023</b>	Total <b>2022</b>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	4 728	4 728	4 728	4 155	4 729	47 800	55 246
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 325)	-	(539)	-	-	(9 994)	(40 446)
Affectation interne	3 000	272	811	845	271	20 471	33 000
Solde à la fin	<b>4 403</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>58 277</b>	<b>47 800</b>

## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2023

#### 10 AFFECTATIONS INTERNES

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme. Les variations détaillées survenues dans l'actif net affecté au soutien sont les suivantes :

Affecté - projet Centre d'Entraînement : Ce fonds a pour but de développer un Centre national d'entraînement de l'Est du Canada", couvrant les provinces Maritimes, le Québec et l'Ontario, afin de permettre au Québec de devenir le "leader" pour l'Est du Canada dans le développement du tir sportif.

Affecté - Développement Juniors : Ce fonds a pour but de développer le talent des jeunes dans le sport du tir.

Affecté - Développement Formation : Ce fonds a pour but de subvenir aux frais de formation futures.

Affecté - projet CCSMAFAR : Ce fonds a pour but de subvenir aux frais d'application futurs du projet CCSMAFAR.

	Solde au 31 mars <b>2022</b>	Affectation au cours l'exercice	Utilisation annulation au cours l'exercice	Solde au 31 mars <b>2023</b>
	\$	\$	\$	\$
CCSM-AFAR	45 000	-	-	45 000
Centre entraînement	25 000	-	-	25 000
Développement juniors	20 000	-	-	20 000
Développement formation	20 000	-	-	20 000
	<b>110 000</b>	-	-	<b>110 000</b>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

#### 11 RISQUES FINANCIERS

##### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

##### Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédateurs. En date de fin d'exercice, les crédateurs de l'organisme sont généralement remboursés dans un court délai. Le risque associé à ces crédateurs est alors minime.

##### Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes à recevoir de Sports Québec.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**  
**ANNEXE A**

<b>FORMATION LOI 9</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
<b>Autofinancement</b>		
Cours	269 278	219 438
Autres revenus		
Frais PayPal	10 203	8 979
Gain sur disposition d'immobilisation	-	527
	<b>279 481</b>	<b>228 944</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	227 119	66 324
Transports et communications	65 338	61 683
Services professionnels	11 544	9 687
Frais locatifs - immeuble	12 581	21 229
Frais de locations	49 845	22 384
Fournitures et approvisionnements	19 394	4 976
Frais bancaires	12 741	10 180
Amortissements des immobilisations	22 413	16 736
	<b>420 975</b>	<b>213 199</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(141 494)</b>	<b>15 745</b>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023  
ANNEXE B

<b>FORMATION CCSMAFAR</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
<b>Autofinancement</b>		
Cours	-	624 257
Autres revenus		
Frais PayPal	-	22 778
Gain sur disposition d'immobilisation	-	1 610
	-	648 645
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	-	264 085
Transports et communications	-	130 047
Services professionnels	-	26 206
Frais de location - clubs	-	59 499
Frais de locations	-	8 150
Fournitures et approvisionnements	5 128	40 940
Frais bancaires	-	21 117
Amortissements des immobilisations	112 950	46 284
	118 078	596 328
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(118 078)</b>	<b>52 317</b>

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**  
**ANNEXE C**

<b>ADMINISTRATION</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
<b>Subvention</b>		
Subventions - MELS	108 003	113 794
Subventions d'urgence SSUC et loyers	-	74 448
Championnat National	-	-
	<b>108 003</b>	<b>188 242</b>
<b>Autofinancement</b>		
Produits d'opération	44 664	12 418
Cotisation des membres	486 029	323 328
Revenus d'intérêts et autres produits	13 357	8 445
	<b>544 050</b>	<b>344 191</b>
	<b>652 053</b>	<b>532 433</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	271 490	187 519
Transports et communications	25 719	23 014
Services professionnels	14 565	31 421
Assurances	104 511	30 648
Frais locatifs - immeuble	118 810	7 994
Fournitures et approvisionnements	44 024	52 736
Matériel de bureau	12 433	24 688
Amortissements des immobilisations	62 978	31 749
Frais bancaires	9 679	6 656
	<b>664 209</b>	<b>396 425</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(12 156)</b>	<b>136 008</b>
<b>RÉSULTATS FONCTIONNEMENT</b>		
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>931 534</b>	<b>1 410 022</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 203 262</b>	<b>1 205 952</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(271 728)</b>	<b>204 070</b>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TIR

ANNEXE PS - PLACEMENTS SPORTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b><u>PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS</u></b>		
<b><u>Produits – Fonds de réserve</u></b>		
Revenus de dons admissibles au programme Placement Sports (sommes provenant des donateurs)	29 372	3 680
Revenus d'appariement (sommes provenant de Placement Sports)	50 990	7 950
Revenus des distributions du fonds de dotation	4 140	7 340
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES PRODUITS	84 502	18 970
<b><u>Charges – Fonds de réserve</u></b>		
Salaire employé	60 000	53 000
Achat matériel/cibles/Équipement d'entraînement	2 495	2 701
Service informatique	7 559	-
Loyer et dépenses opérationnelles	-	23 339
Locations salle de tir	-	2 000
Service juridique	7 500	12 555
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES CHARGES	77 554	93 595
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	6 948	(74 625)
Fonds de réserve au début de l'exercice	19 472	94 097
	<hr/>	<hr/>
<b>Fonds de réserve à la fin de l'exercice</b>	<b>26 420</b>	<b>19 472</b>
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>